

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 109 - mars 2009

L'Isère connaît une croissance démographique dans la moyenne de Rhône-Alpes, de 1 % par an depuis 1999. Le nord du département est particulièrement dynamique. La progression de la population de l'agglomération de Grenoble se maintient par rapport aux années 90. L'excédent naturel (naissances-décès) est toujours le moteur principal de la croissance, même si les échanges migratoires y contribuent aussi.

Mireille Domenge

Isère : une croissance démographique importante dans le nord du département

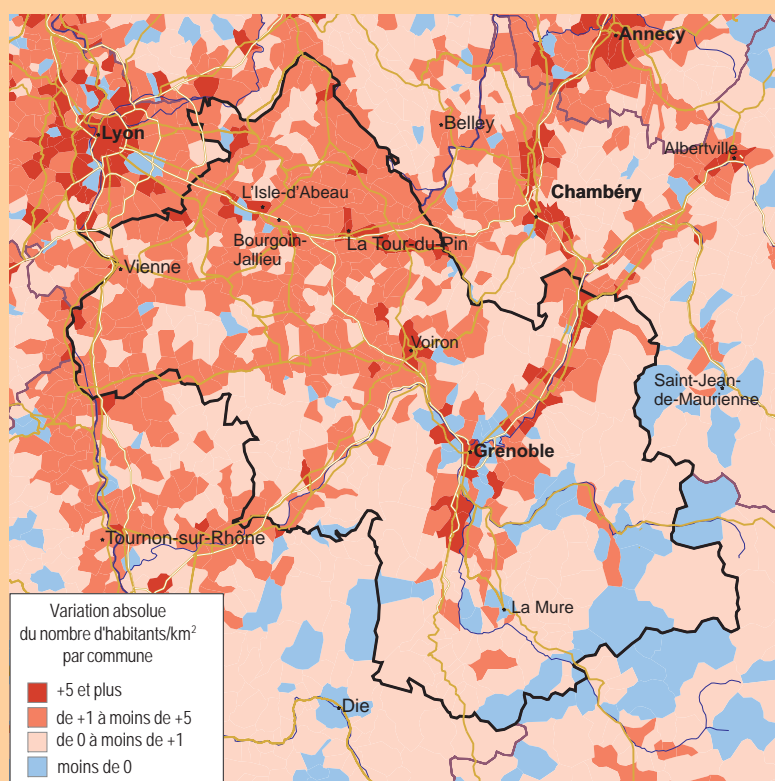
Au 1^{er} janvier 2006, l'Isère comptait 1 169 500 habitants, soit 76 000 personnes de plus qu'en 1999. La population du département a ainsi augmenté à un rythme de 1 % par an. Sa progression démographique a été plus rapide qu'entre 1990 et 1999 (elle était alors de 0,8 % par an), mais elle se situe dans un contexte régional où l'accélération a été encore plus forte (passant de 0,6 % à 0,9 %). Longtemps classé comme l'un des départements les plus dynamiques de Rhône-Alpes du point de vue démographique, l'Isère reste le 2^{ème} département le plus peuplé de la région

mais a connu une progression inférieure à celles de l'Ain et des deux Savoies. Son taux de croissance se situe à présent dans le milieu du tableau avec l'Ardèche et la Drôme.

Densément peuplé, l'Isère compte 157 habitants au km² pour 138 en moyenne en Rhône-Alpes. La densification est toujours soutenue dans le Nord-Isère et le long des voies de communication, notamment des autoroutes reliant l'agglomération grenobloise à Chambéry et à Valence. Les zones de faible densité (moins de 80 habitants au km²) se raréfient.

Densification dans le sillon alpin et le Nord-Isère

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



© IGN-Insee 2009

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Augmentation marquée dans le périurbain

Le département bénéficie de la présence d'une agglomération dynamique sur son territoire, Grenoble, et d'une autre à sa porte, Lyon. Mais à présent, les progressions de population sont plus fortes loin des centres urbains.

La population de l'Isère vit à 87 % dans l'espace à dominante urbaine. Le département y a gagné presque les trois quarts de sa population supplémentaire. Les pôles urbains à proprement parler, dans lesquels résident plus de la moitié des Isérois, n'ont que faiblement progressé (0,4 % par an). L'augmentation de la population a été beaucoup plus marquée dans les zones périurbaines, avec un taux d'accroissement moyen de 1,6 % par an. Mais c'est plus précisément dans les zones interstitielles, situées entre les aires urbaines, que la progression a été la plus importante (2,0 % par an).

L'espace à dominante rurale, moins peuplé, pèse mécaniquement moins lourd dans la progression démographique de l'Isère que l'espace à dominante urbaine. L'augmentation de sa population y a été proportionnellement plus importante. Avec 19 000 habitants de plus entre 1999 et 2006, l'espace rural isérois a connu un rythme de progression sensiblement plus rapide que celui de l'ensemble des territoires ruraux rhônalpins (respectivement 1,7 % et 1,2 % par an). C'est un signe de dynamisme démographique,

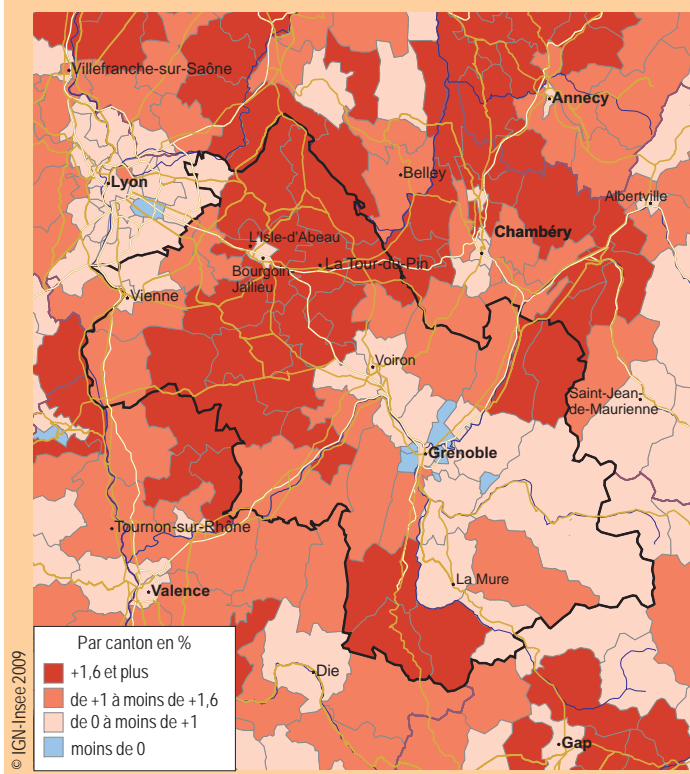
mais aussi celui d'une influence croissante des villes sur le reste du département. Cette influence augmente d'ailleurs plus fortement encore en Isère que dans le reste de la région.

Les zones où les augmentations de population ont été les plus fortes se situent dans le nord de l'Isère. Celui-ci profite de la proximité des agglomérations de Grenoble et de Lyon. Les cantons de Crémieu, Morestel, Virieu, La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Jean-de-Bourney, Le Grand-Lemps et La Côte-Saint-André ont tous connu des accroissements de population d'au moins 1,9 % par an. Bourgoin-Jallieu, comme beaucoup de centres urbains anciens, ne progresse que faiblement. Mais les cantons qui l'entourent affichent des hausses annuelles de 1,6 %. La commune de L'Isle-d'Abeau ralentit sa progression, mais sa population a tout de même encore augmenté de 3,6 % par an entre 1999 et 2006. Plus au sud, les cantons de Beaurepaire, de Roybon et de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs ont aussi été très dynamiques, avec des taux de croissance de 1,8 à 1,9 % par an.

Certains cantons ruraux de l'est (Alleverd, Goncelin) et du sud du département (Monestier-de-Clermont, Clelles et Mens), où la densité est plus faible, ont également enregistré des progressions relatives très élevées.

Les augmentations les plus fortes dans le Nord-Isère

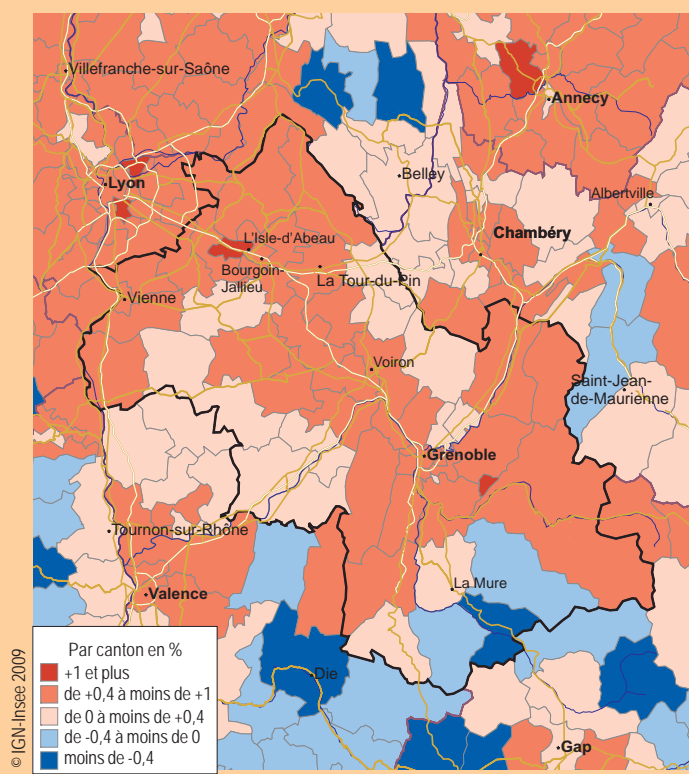
Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Davantage de naissances que de décès dans presque tous les cantons

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Accélération dans l'espace rural

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Isère	1 016 200	1 093 800	1 169 500	0,8	1,0	0,6	0,4
Pôles urbains	572 900	595 400	613 100	0,4	0,4	0,7	-0,2
Périurbain	306 100	352 700	392 700	1,6	1,6	0,7	0,8
Total espace à dominante urbaine	878 900	948 200	1 005 800	0,9	0,9	0,7	0,2
Total espace à dominante rurale	137 300	145 600	163 700	0,7	1,7	0,3	1,4
<i>Les Communautés d'agglomération</i>							
Grenoble Alpes Métropole	379 300	389 700	396 700	0,3	0,3	0,7	-0,4
Porte de l'Isère	73 600	85 500	93 000	1,7	1,2	1,1	0,1
Pays Voironnais	76 200	83 700	89 400	1,0	0,9	0,5	0,4
Pays Viennois ¹	60 600	64 300	67 300	0,7	0,6	0,7	0,0
<i>Les 10 principales communes²</i>							
Grenoble	150 800	153 400	156 100	0,2	0,3	0,6	-0,4
Échirolles	34 400	32 800	35 700	-0,5	1,2	0,9	0,3
Saint-Martin-d'Hères	34 300	35 800	35 200	0,5	-0,2	0,8	-1,0
Vienne	29 400	29 900	30 100	0,2	0,1	0,7	-0,7
Bourgoin-Jallieu	22 400	22 900	23 700	0,3	0,5	0,7	-0,3
Fontaine	22 900	23 300	22 900	0,2	-0,2	0,8	-1,1
Voiron	18 700	19 800	20 700	0,6	0,6	0,6	0,1
Villefontaine	16 200	17 800	18 400	1,0	0,5	1,8	-1,3
Meylan	17 900	18 700	17 500	0,5	-1,0	0,4	-1,4
L'Isle-d'Abeau	5 600	12 000	15 400	9,0	3,6	2,0	1,6

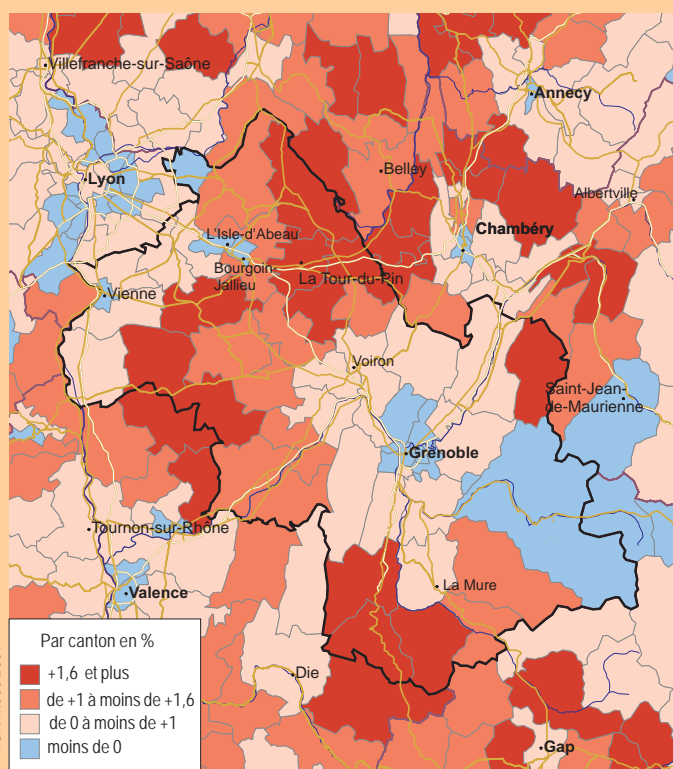
¹Y compris Saint-Romain-en-Gal (Rhône)

²Population municipale

Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Des arrivées importantes de population dans le rural

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2006



© IGN-Insee 2009

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Sur un rythme plus modeste, la population de la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole a continué d'augmenter, avec 7 000 habitants de plus entre 1999 et 2006. Sa progression se maintient depuis 1990 (+0,3 % par an), mais certaines communes de la banlieue grenobloise (Saint-Martin-d'Hères, Fontaine et Meylan) ont connu des baisses de population, comme c'est le cas dans bon nombre de pôles urbains. Grenoble, qui avait cessé de perdre de la population dans les années 90, a confirmé sa modeste reprise et gagné environ 2 700 habitants sur la période. La tendance à la baisse s'est également inversée pour Échirolles, dont la population a augmenté de presque 3 000 personnes entre 1999 et 2006, dépassant son niveau de 1990.

La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais a poursuivi sa croissance sur un rythme quasi-inchangé (0,9 % par an) par rapport aux années 90 et a ainsi gagné 5 700 habitants. Dans la périphérie lyonnaise, le Pays Viennois (y compris Saint-Romain-en-Gal dans le Rhône) connaît la même progression depuis 1990 (0,6 % par an) avec 3 000 habitants supplémentaires.

Un peu plus au sud, la croissance de l'aire urbaine de Roussillon a au contraire accéléré par rapport aux années 90. Entre Grenoble et Valence, celle de Saint-Marcellin est en très nette progression, avec un rythme annuel de croissance de 1,4 % entre 1999 et 2006.

Un excédent naturel important

Le département de l'Isère ayant une population relativement jeune, il bénéficie d'un excédent naturel important (naissances - décès). Celui-ci est le premier moteur de la progression de population. Avec un taux annuel de 0,6 % depuis de nombreuses années, il explique environ les deux tiers de la croissance. Ce taux dû à l'excédent des naissances sur les décès est moins important dans l'espace à dominante rurale (+ 0,3 % par an) et il demeure même négatif dans les cantons de Corps, de Mens et de Valbonnais. Cependant, considérées globalement, les zones rurales connaissent un excédent naturel trois fois plus important que dans les années 90, probablement avec l'arrivée de nouvelles populations, souvent en âge d'avoir des enfants.

L'Isère est aussi un département attractif. Son solde migratoire apparent (entrées - sorties) contribue à

sa progression démographique, même s'il joue moins fortement que l'excédent naturel. Son impact s'est très légèrement accentué par rapport à la période 1990-1999 avec un taux de 0,4 % par an entre 1999 et 2006. Globalement négatif dans les pôles urbains, que ce soit à Grenoble et alentours, à Vienne, L'Isle-d'Abeau ou Bourgoin-Jallieu, le solde migratoire est positif dans le périurbain et plus important dans les zones les plus éloignées des agglomérations. Dans l'espace à dominante rurale, il a quasiment triplé par rapport à la période 1990-1999. Il s'établit depuis à 1,4 % par an, soit presque autant que dans les zones les plus attractives du périurbain. Seul le canton de Bourg-d'Oisans, plus enclavé, fait exception. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

Au 1 ^{er} janvier 2008	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, mars 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et mars 2009.

Déjà parus : la Loire, le Rhône, l'Ain, l'Ardèche, la Haute-Savoie.

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le site internet www.insee.fr.